

Surveillance médicale renforcée : conduite d'engins / habilitations électriques

Cycle métier IDEST - Renforcer les compétences

PUBLIC

Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

Docteur en médecine du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

1 jour

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA- ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs généraux

- Estimer les risques associés à des expositions professionnelles spécifiques : habilitations électriques/conduite d'engins
- Acquérir la connaissance des bases réglementaires encadrant ces expositions
- Apprécier l'ensemble des déterminants qui peuvent concourir à une augmentation de la probabilité et/ou de la gravité d'un dommage associé à ces risques
- Argumenter des conseils de prévention des risques auprès du salarié et de l'employeur

Programme

- Révision des principes généraux et des définitions du risque, de son évaluation et de sa prévention
- Analyse de l'évolution des réglementations en lien avec la prévention de risques spécifiques*
 - Cadre réglementaire
 - Habilitations : électriques/conduite d'engins
 - Fiche d'entreprise (FE) et document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
- Repérage des professions et des tâches de travail exposant à des risques spécifiques
 - Apprendre à questionner une matrice emploi-exposition (MEE) pour repérer les postes à risques spécifiques
- Repérage des déterminants personnels et environnementaux pouvant concourir à une augmentation de la probabilité et/ou de la gravité d'un dommage associé à des risques spécifiques
 - Repérer les déterminants de santé qui influencent le risque : troubles visuels, maladies neurologiques et de la sphère ORL, troubles musculo-squelettiques, trouble de l'usage de substance
 - Cas spécifique du salarié mineur
- Conseiller l'employeur et le salarié
 - Conseils de prévention des risques et de réduction des risques (promotion de la santé)
 - Fiche d'entreprise et conseils à l'employeur
 - Orientation vers le médecin du travail

*Habilitations électriques/conduite d'engins

Pré-requis

Pas de pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formateurs
- Études de cas, mises en situation et partage de pratique
- Jeux de rôles

Suivi et modalités d'évaluation

QCM



Délai d'accès à la formation

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve de disponibilité
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 3 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>